



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2018/14

L'an deux mil dix-huit, le trente mars, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20 mars 2018

*PRESENTS* : Gilbert MICHEL, Jean-Pierre COING, Hugues BEAUME, Guy BERARD, Roger GIRAUD, Florence GONON, Delphine MIALON, Daniel VIN.

*ABSENT* : François PINATEL (pouvoir à Roger GIRAUD).

*Secrétaire de séance* : Florence GONON.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VOTE** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2018,

Section de fonctionnement :

Dépenses	3 798,10 €
Recettes	3 798,10 €

Section d'investissement :

Dépenses	10 856,57 €
<i>Dont restes à réaliser 2017</i>	0 €
Recettes	10 856,57 €
<i>Dont restes à réaliser 2017</i>	0 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

**VOTE DU BUDGET  
PRIMITIF 2018**

**BUDGET REFUGE**

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en Préfecture

Le Maire,  
Bernard MICHEL

